



Le 31 octobre prochain

Un fantôme averti en vaut deux !

Rivière-du-Loup, le 23 octobre 2024 – Le 31 octobre, jour de l'Halloween, les chasseurs de friandises iront cogner aux portes pour constituer leur cagnotte. Entre 16 h et 19 h, les pompiers de la Ville de Rivière-du-Loup, les policiers de la Sûreté du Québec et d'autres partenaires assureront leur protection en sillonnant les rues des différents quartiers de la ville, les gyrophares allumés, dans le cadre de leur opération « Fantômes avertis ».

Afin de bien mener leur quête sucrée, les pirates, extra-terrestres et sorcières d'un jour sont invités à suivre ces quelques conseils de prévention :

- Présentez-vous aux portes en groupe ou accompagnés d'un adulte et demeurez à l'extérieur ;
- Pour les enfants plus âgés et autonomes, avertissez vos parents du trajet prévu et déterminez l'heure de retour ;
- Parcourez un seul côté de la rue à la fois, traversez aux intersections et respectez la signalisation ;
- Évitez les vêtements trop longs ou amples et préférez un maquillage aux masques ;
- Soyez visibles : allumez une lampe de poche et portez des vêtements aux couleurs claires ou des bandes réfléchissantes.

La Ville encourage les parents à privilégier la sécurité de tous les enfants en effectuant à pied la tournée des bonbons. Suivre les enfants en voiture, pour passer d'un pâté de maisons à l'autre, est un comportement déconseillé par la SAAQ.

Finalement, les gens qui passeront devant l'hôtel de ville le soir de l'Halloween, entre 16 h 30 et 20 h, sont invités à lever leurs yeux. Une illumination spéciale se produira dans la tour de l'horloge toutes les 15 minutes.

- 30 -

Source : Laura Martin, conseillère
Service des communications | 418 867-6714